

Samedi 31 mars et Dimanche 1<sup>er</sup> avril  
*ufolep* 1-2-3 et GS *ufolep*



Hotel - Restaurant - Bar  
 www.National.com  
 Christophe Lussan  
 06 08 47 67 92  
 RN9 - 83 190 OLLIOULES  
 04 94 63 21 67 Fax : 04 94 63 71 67

Organisation: Vélo Club OLLIOULAIS  
 Complexe sportif municipal, 34 allée les Bleuets - 83190 OLLIOULES  
 Tel : 04 94 74 50 47 – 06 62 62 38 85 - Email : [vcolliolais@neuf.fr](mailto:vcolliolais@neuf.fr)



10<sup>ème</sup> Boucles Cyclistes  
 d'OLLIOULES

FIDELIS LEGI SEMPER OLIVA  
 Villes et Villages Fleuris  
 VILLE ET MÉTIERS D'ART

## Règlement des Boucles Cyclistes d'OLLIIOULES

- 1- Le Vélo Club Ollioulais organise le samedi 31 mars et le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012 les **10<sup>ème</sup> Boucles Cyclistes d'Ollioules**, course en 3 étapes pour les 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Catégories et en 2 étapes pour les GS. ( limité à 10 coureurs par club pour les 1,2 et 3<sup>ème</sup> catégories )
- 2- L'épreuve est réservée aux coureurs UFOLEP. (Limité à 190 participants)
- 3- Les clubs devront adresser un bulletin d'inscription groupé accompagné du chèque d'engagement à l'ordre de **Vélo Club Ollioulais** au plus tard le 15 mars 2012. Voir en annexes le détail des inscriptions.
- 4- La confirmation d'inscription se fera par téléphone ou par email 7 jours avant l'épreuve.
- 5- L'organisateur fournira les dossards et des plaques de cadre aux directeurs sportifs sur présentation des licences. Les dossards devront être utilisés tels qu'ils auront été fournis. Tout découpage, pliage ou réduction sont formellement interdits et sanctionnés par les commissaires.  
PERMANENCES: Dossards, véhicules suiveurs, commissaires, cibistes.  
1<sup>ère</sup> étape : à partir de 10h00 au complexe sportif d'Ollioules  
2<sup>ème</sup> étape : de 8h00 à 8h30 au podium  
3<sup>ème</sup> étape : A partir de 13h45 devant la mairie d'Ollioules  
Chaque coureur engagé devra avant chaque étape émarginer la feuille de contrôle au minimum 15 mn avant le départ. Le port du casque à coque rigide est obligatoire sur les 3 épreuves.
- 6- En tous points du parcours, sur incidents mécaniques ou crevaisons, les coureurs pourront échanger tout ou une partie du vélo contre du matériel transporté par les voitures de dépannage autorisées. A noter que ces voitures pourront être appelées et ce à la discrétion du directeur de course ou de son adjoint. Lors des Contres la montre, le dépannage sera autorisé et fait par le directeur sportif.  
1<sup>ère</sup> étape : Routière Une voiture par club.  
2<sup>ème</sup> étape : circuit routier 2 voitures neutres  
3<sup>ème</sup> étape : Contre la montre individuel ( 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories uniquement ) Voiture suiveuse autorisée.
- 7- Tout dépannage et ravitaillement par véhicule en marche est interdit. Pas de ravitaillement pour la 3<sup>ème</sup> étape  
Ravitaillements autorisés lors des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> étapes jusqu'à 20 km de l'arrivée.  
Toute aide aux coureurs ne pourra s'effectuer que du côté droit de la route et derrière le coureur après que ce dernier ait mis pied à terre. Les coureurs ne pourront recevoir de ravitaillement que dans les zones prévues par l'organisateur. Hors cette zone ils seront sanctionnés. Pour les autres cas le directeur de course en accord avec le jury des commissaires pourra autoriser un ravitaillement en boissons. Les véhicules suiveurs sont couverts par leur propre assurance. En cas d'échappée ou de lâchage, le drapeau rouge étant sorti aucune voiture ne devra dépasser celle du directeur de course ou de son adjoint sans l'autorisation de ces derniers jusqu'à ce que l'écart soit suffisant (1mn environ)
- 8- Il est interdit de : se laisser entraîner par des engins à moteurs, poussettes et rétro poussettes, prises d'appuis quelconque.  
Tout coureur surpris dans ces conditions sera mis hors course immédiatement par les commissaires.  
Toute entente entre les équipes est interdite et sanctionnée
- 9- Aucun coureur abandonnant ne peut prétendre, à moins d'un accident corporel, monter à bord d'une voiture suiveuse homologuée par l'organisateur. Par contre, le camion balais prendra à son bord les coureurs hors d'état de continuer par leurs propres moyens, et les coureurs devront remettre leur dossard, au chauffeur de ce véhicule.
- 10- A l'issu de chacune des étapes, tout coureur confirmé premier se verra attribuer le maillot de leader et devra se rendre obligatoirement au podium et assister au protocole pour sa remise ( et à la réception qui suivrait éventuellement)  
Les inscriptions sur les maillots de leader ne doivent pas être recouvertes ou escamotées à aucun moment

**11-** Les commissaires désignés ont pouvoir de l'application du règlement.  
Ils pourront délibérer à huis clos, prononcer des pénalités et amendes jusqu'à y compris la mise hors course.  
Les commissaires sont également tenus de faire respecter le règlement concernant les véhicules suiveurs.

**12-** Les décisions importantes des commissaires seront communiquées aux directeurs de course et à l'organisation.

**13-** L'organisation des BOUCLES CYCLISTES D'OLLIIOULES fournira au niveau des courses :

Une voiture ouvreuse	Des signaleurs sur les 3 étapes	Des Motards civils
Une voiture balai	Une ambulance	Deux voitures de commissaires

**14-** Selon les aléas ou circonstances du déroulement de l'épreuve (par mesure de sécurité), les commissaires après consultation du directeur de course décideront en commun de regrouper les coureurs attardés de plus de 10 mn sur le peloton ( 1<sup>ère</sup> étape). Tout coureur dépassé par le peloton lors de la 2<sup>ème</sup> étape, devra rendre son dossard au podium, ( Seront pris en compte : Les conditions météo et le déroulement de l'épreuve ).  
Les carrefours seront assurés par des signaleurs revêtus d'un vêtement jaune fluorescent et par les agents de la police municipale du Beausset et d'Ollioules.  
Tous les passages d'îlots directionnels doivent être contournés par la droite.  
Un non respect de la sécurité sera sanctionné par une mise hors course.  
A l'arrivée de chaque étape, une déviation des voitures des directeurs sportifs sera mise en place.

**15-** Les réclamations concernant les étapes seront reçues par les commissaires suite aux arrivées du jour.  
Celles concernant le classement final dans les 48 heures suivant la fermeture du contrôle d'arrivée. Chaque réclamation sera accompagnée du dépôt de la somme 20€ prévue actuellement par le comité directeur. Le droit de réclamation n'appartient qu'aux licenciés directement intéressés, et en ce qui concerne le classement par équipe au directeur sportif responsable de l'équipe.  
Les réclamations collectives ne seront pas admises.

**16-** **CLASSEMENT**  
a) **CLASSEMENT GENERAL ( aux temps ) (En cas d'égalité, c'est la place de la 3<sup>ème</sup> étape qui départagera les coureurs)**  
b) **Récompenses pour chacune des étapes**  
Coupes et bouquets seront offerts aux vainqueurs de chacune des étapes.  
Maillot de leader sponsorisé par le cycle OKI BIKE  
c) **Récompenses classement général**  
En nature pour les 10 premiers de chaque catégorie.

**17-** Les frais de déplacements aller – retour sont à la charge des clubs sur les 3 épreuves.

**18-** Les pilotes de voitures ou de motos qui ne respecteront pas les consignes de courses et enfreignant le règlement se verront retirer leurs accréditations.

**19-** **Le fait de participer aux BOUCLES CYCLISTES D'OLLIIOULES, implique l'adhésion complète du présent règlement.**

\* Selon disponibilité



# Boucles d'OLLIOULES

Samedi 31 mars

Catégories 1-2-3

1ère étape



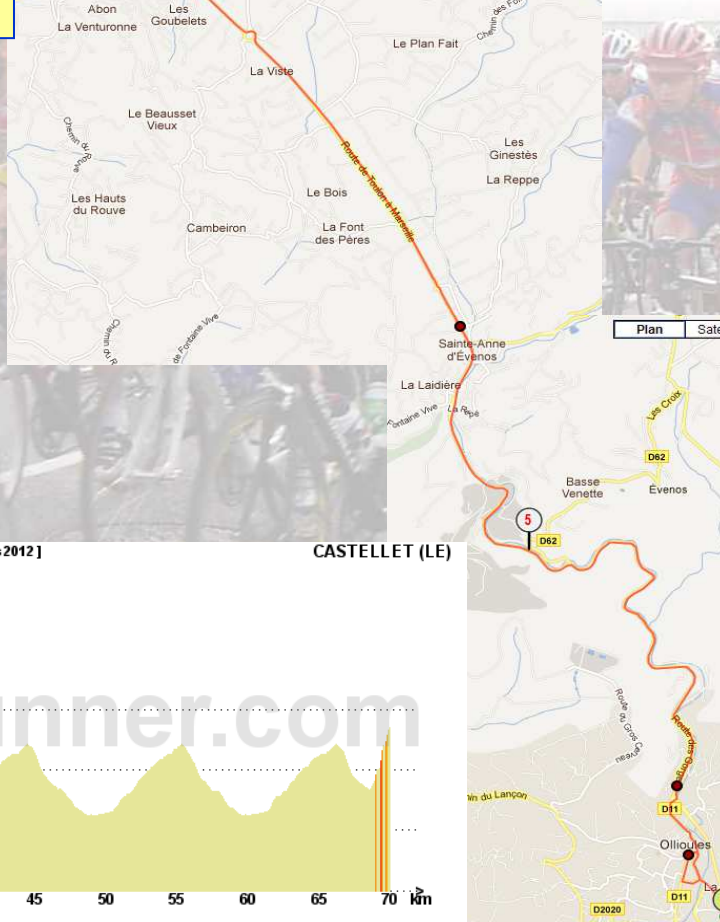
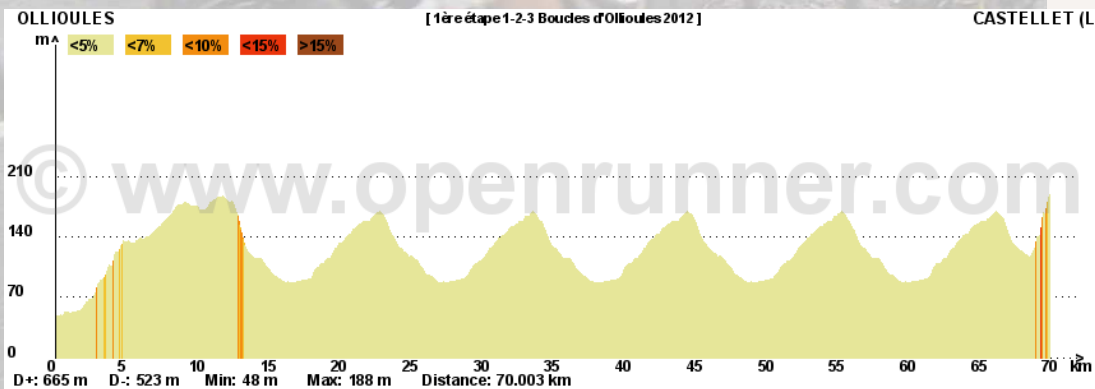
Arrivée ;  
Le Castellet village

Départ :

Ollioules Place Jean Jaures	00	12h32
A gauche Hautecloques	00,3	
Sortie Ollioules DN8	01	12h34
St Anne d'Evenos	05	12h40
Le Beausset à gauche	10	12h45
<b>Le Brulat à gauche</b>	<b>13</b>	<b>12h50</b>
<b>D26 route du grand vallon</b>		
<b>D82</b>		
<b>D87 route du Brulat</b>		
<b>St anne du Castellet</b>		
<b>D6 Avenue du Mistral</b>		
<b>Entrée du Brulat à droite fin du 1er tour</b>	24	13h06
Fin du 2ème tour	35	13h24
Fin du 3ème tour	46	13h42
Fin du 4ème tour	57	14h00
Fin du 5ème tour	68	14h18
Traverser le Brulat		
D26		
D26 à droite D226 montée du château	69	
Arrivée :		
D226 Le Castellet village	70	14h21

Départ :  
Ollioules

Vélo club OLLIOULAIS



# Boucles d'OLLIOULES

Dimanche 1er avril

Catégories 1-2-3  
2<sup>ème</sup> étape



Circuit de 8,1 km  
9 tours

Départ 8h45

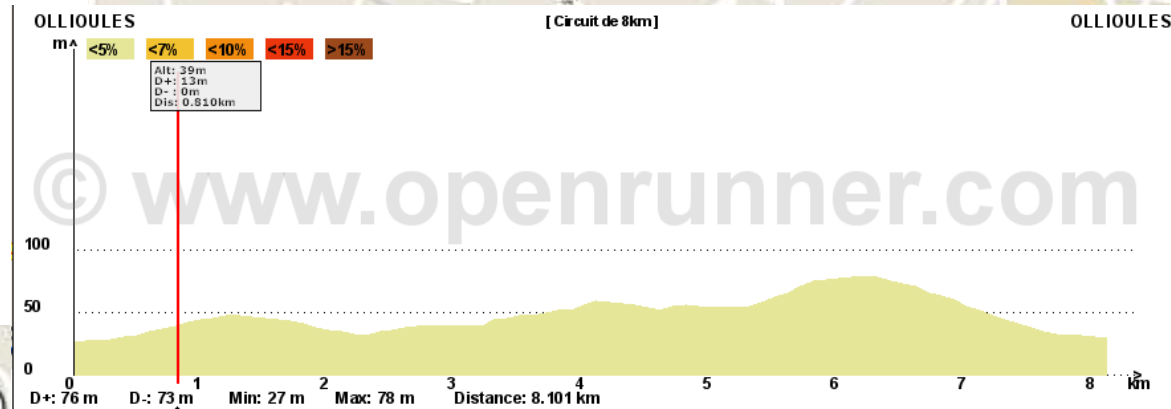
Parcours

Av. Jean Monnet  
Ollioules D11

DN8

D206

Arrivée 10h35 :  
Av. Jean Monnet



Vélo club OLLIOULAIS

# Boucles d'OLLIOULES



Dimanche 1er avril

Catégories 1-2-3

*uifolep* 3<sup>ème</sup> étape

Contre la montre individuel de 4 km

1<sup>er</sup> Départ : 14h00

Puis toutes les minutes

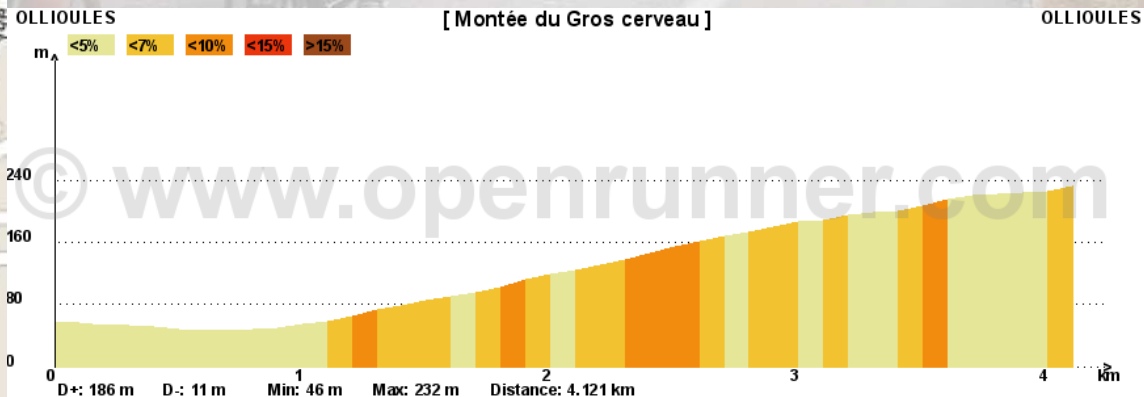
Parcours

Départ : Parvis de la Mairie,

Rue du Lançon

Rue Romain Rolland,  
Route du Gros Cerveau

Arrivée : Sentier sportif Sylvestre



Vélo club OLLIOULAIS



# Boucles d'OLLIOULES

## Samedi 31 mars

### vitep Catégorie GS 1ère étape

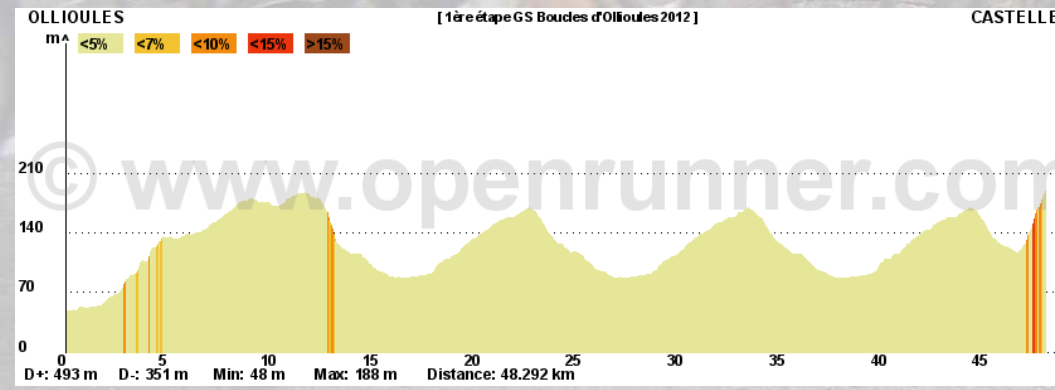


**Arrivée :  
Le Castellet village**



**Départ :**

Ollioules Place Jean Jaures	00	12h32
A gauche Hautecloques	00,3	
Sortie Ollioules DN8	01	12h34
St Anne d'Evenos	05	12h41
Le Beausset à gauche	10	12h46
<b>Le Brulat à gauche</b>	<b>13</b>	<b>12h53</b>
<b>D626 route du grand vallat</b>		
<b>D82</b>		
<b>D87 route du Brulat</b>		
<b>St anne du Castellet</b>		
<b>D6 Avenue du Mistral</b>		
<b>Entrée du Brulat à droite fin du 1er tour</b>	24	13h12
Fin du 2ème tour	35	13h31
Fin du 3ème tour	46	13h50
Le Brulat – tout droit		
D26 traversée du Brulat		
D26 à droite D226 montée du château	47	
<b>Arrivée :</b>		
<b>D226 Le Castellet village</b>	48	13h53



**Départ**

**OLLIOULES**

**Vélo club OLLIOULAIS**

# Boucles d'OLLIOULES

# Dimanche 1er avril

## Catégorie GS

## 2ème étape



Circuit de 8,1 km  
6 tours

Départ 8h47

Parcours

Av. Jean Monnet

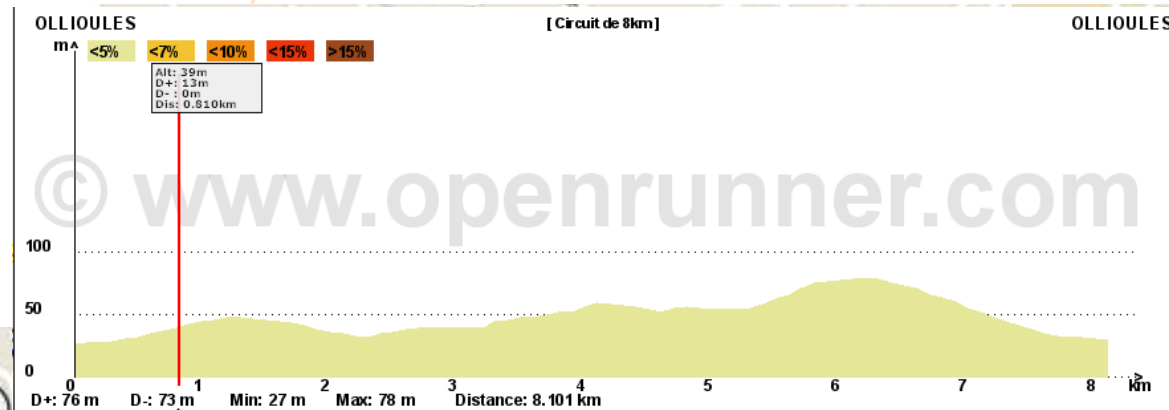
Ollioules D11

DN8

D206

Arrivée 10h00 :

Av. Jean Monnet



Vélo club OLLIOULAIS

**BULLETIN D'INSCRIPTION 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> catégories  
Boucles Cyclistes d'OLLIOULES 2012**

**Club :** .....

	Noms des coureurs	Prénoms	Catégories	N° de licence
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

**Remplaçants**

	Noms des coureurs	Prénoms	Catégories	N° de licence
11				
12				
13				

**Véhicule suiveur**

	Nom du Chauffeur	Prénom		Immatriculation
1				

*Dédommagement de l'organisateur : en cas de forfait de l'équipe ou du groupe sportif, le soussigné responsable de l'équipe ou du groupe sportif s'engage à payer à l'organisateur, à titre de dommages et intérêts, les indemnités prévues au règlement.*

Fait à :

# BULLETIN D'ENGAGEMENT des Boucles Cyclistes d'OLLIIOULES 2012

Club : .....

Nombre de Coureurs 2-3	Tarif inscription par coureur pour les 3 courses	Inscription sans repas	Prix Repas par personne	Inscription avec repas
1	<b>24,00 €</b>	24,00 €	<b>12,00 €</b>	36,00 €
2		48,00 €		72,00 €
3		72,00 €		108,00 €
4		96,00 €		144,00 €
5		120,00 €		180,00 €
6		144,00 €		216,00 €
7		168,00 €		252,00 €
8		192,00 €		288,00 €
9		216,00 €		324,00 €
10		240,00 €		360,00 €
Nombre de Coureurs GS	Tarif inscription par coureur pour les 2 courses	Inscription sans repas	Prix Repas par personne	Inscription avec repas
1	<b>18,00 €</b>	18,00 €	<b>12,00 €</b>	30,00 €
2		36,00 €		60,00 €
3		54,00 €		90,00 €
4		72,00 €		120,00 €
5		90,00 €		150,00 €
6		108,00 €		180,00 €
7		126,00 €		210,00 €
8		144,00 €		240,00 €
9		162,00 €		270,00 €
Accompagnateurs				
1			<b>12,00 €</b>	12
2				24

\*Repas pris au restaurant N8 à Ollioules

**Clotûre des engagements le 15 mars 2012**

Chèques établis à l'ordre du : **Vélo-Club Ollioulais**

et à expédier à :

**Mme Lucienne BERNARD**  
131, chemin de la carrerade  
quartier Le Lançon  
83110 Sanary sur mer

Mail : [vcolloulais@neuf.fr](mailto:vcolloulais@neuf.fr)